

Délégation de l'Union syndicale Solidaires en Egypte

Une délégation de Solidaires s'est rendue en Égypte fin mai 2011. Ce voyage a notamment permis de rencontrer la Confédération syndicale indépendante récemment créée, plusieurs de ses structures professionnelles dont celles de l'enseignement, deux associations (ECESR et CTUWS) aidant à la mise en place d'un syndicalisme indépendant du pouvoir, une association féministe (Femme nouvelle) tournée vers le monde du travail et la plupart des forces politiques de gauche.

Une série de textes rendant compte de ce voyage sont en ligne dans la rubrique « international » du site www.solidaires.org

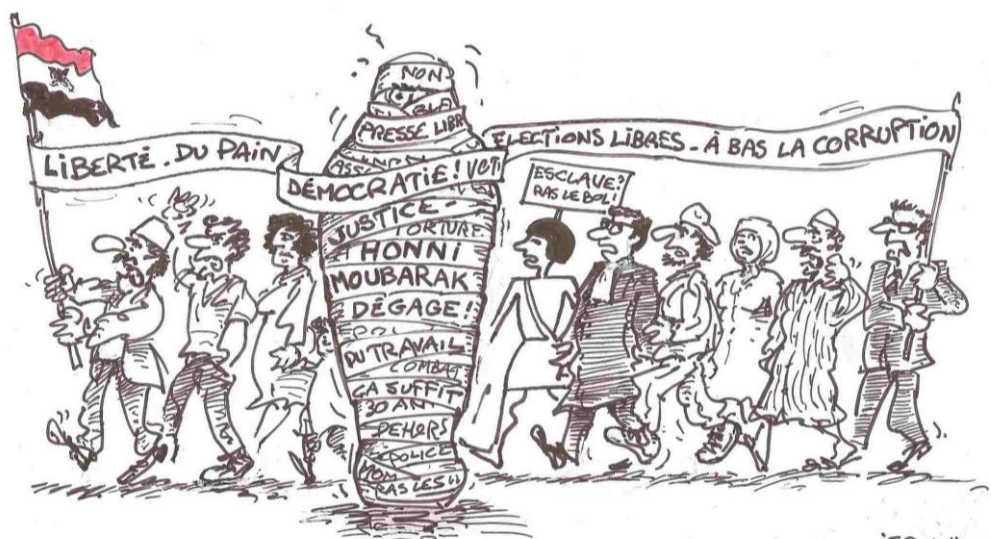
La situation actuelle de l'Égypte

En 18 jours, le peuple égyptien s'est débarrassé d'un dictateur au pouvoir depuis 30 ans. Une telle rapidité s'explique par la conjugaison de plusieurs facteurs :

- ⇒ Premièrement, la période ouverte par la victoire de la révolution tunisienne : tout a commencé en Égypte le 25 janvier, soit 11 jours après la fuite de Ben Ali.
- ⇒ Deuxièmement, comme en Tunisie, la mobilisation fougueuse de la jeunesse et le développement des grèves ouvrières.
- ⇒ Tout cela a poussé l'armée à ne pas tirer sur les manifestants et à destituer Moubarak.

Les militant-e-s que la délégation de l'Union syndicale Solidaires a rencontré-e-s fin mai 2011 semblaient considérer que **les rapports de forces dans le pays s'étaient globalement maintenus** :

- Les rassemblements et manifestations du vendredi 27 mai (Le Caire, Alexandrie, etc.) ont rassemblé autant de participant-e-s qu'en janvier-février.
- Des militant-e-s soumis à des poursuites judiciaires pour avoir critiqué le comportement de l'armée ont été acquittés le 31 mai.
- Le processus de mise en place de syndicats indépendants connaît une accélération notable.



Avec l'aimable autorisation de l'auteur

J.F. Batellier
26/01/2011

Mais si le dictateur a été chassé, **des éléments essentiels de la dictature sont restés en place** :

- Le pouvoir est exercé par le Conseil supérieur des forces armées, qui a notamment promulgué une loi criminalisant les grèves.
- Des militant-e-s sont arrêté-e-s et torturé-e-s, ou font l'objet de poursuites devant la justice militaire.
- La police est réapparue dans les rues, réprimant par exemple une manifestation paysanne début juin.
- Des agressions se développent contre des églises chrétiennes coptes, très certainement à l'instigation de salafistes et de membres de l'ancien régime.

Plus inquiétant, les comités populaires apparus lors de la révolution de janvier-février semblent être tombés dans une profonde léthargie. **Les luttes sociales sont limitées et éparpillées**. La jonction reste difficile entre le mouvement ouvrier et le mouvement des jeunes dont certains membres adhèrent au discours des militaires et des libéraux contre la poursuite des mobilisations. Plus grave, **rien ne s'est amélioré dans la vie quotidienne de la population**.

Le pouvoir n'est pas avare de proclamations en faveur de la démocratie. En attendant, les lois en vigueur bloquent efficacement la légalisation comme partis des courants politiques ayant joué un rôle moteur dans la révolution : il faut en effet pour qu'un parti soit officiellement reconnu qu'il dépose 5 000 noms chez un notaire et verse une somme importante pour publier une annonce dans de grands quotidiens.

Conséquence, les partis politiques reconnus sont essentiellement ceux de droite, celui mis en place par les Frères musulmans, ainsi que l'ancien parti légal Tagammu (gauche extrêmement modérée).

Les partis pouvant valablement être considérés comme de gauche ont une existence précaire. En février, ils rassemblaient tous ensemble moins d'un millier de membres, dans un pays comptant 85 millions d'habitants. Leurs locaux se réduisent à des appartements ou à des locaux associatifs qui servaient de lieux de réunions sous la dictature.

L'ancienne centrale syndicale officielle (ETUF) reste solidement en place et dispose de moyens matériels considérables. Nombre de ses responsables continuent à fournir au patronat et à la police les renseignements leur permettant de réprimer les grévistes ainsi que ceux qui cherchent à créer des syndicats indépendants.

Néanmoins, les mobilisations continuent. **De nombreux syndicats indépendants voient le jour**, même si leur mise en place est laborieuse. Ils recouvrent des réalités très diverses :

- Certains se limitent à une seule entreprise, d'autres ont un champ plus large.
- Une minorité d'entre eux font suite à une longue tradition de lutte sous la dictature.
- Certains syndicats sont lancés sans grand travail préalable par des équipes très réduites souvent liées à un courant politique donné. Ils ont ensuite du mal à s'élargir à d'autres sensibilités que la leur et à acquérir un caractère de masse (voir à ce sujet l'interview de Fatma Ramadan).

Des désaccords existent sur l'avenir de l'ancienne centrale officielle (ETUF) :

- Certains, comme le CTUWS, continuent à demander sa dissolution et le reversement de ses avoirs matériels aux nouveaux syndicats,
- D'autres, se limitent à demander l'égalité de traitement entre les deux centrales syndicales, avec répartition des avoirs de l'ETUF au prorata du nombre de membres de chacune.

Plusieurs types d'évolution semblent possibles :

1. Un redémarrage des luttes et une centralisation de celles-ci. Cette hypothèse ne semble pas la plus probable dans l'immédiat.
2. Une stabilisation « bourgeoise » avec effacement du Conseil militaire.
3. Une stabilisation « bourgeoise » avec présence importante de l'armée.
4. Le maintien des seuls militaires au pouvoir pendant un certain temps.

Beaucoup de choses semblent dépendre de l'attitude des Frères musulmans, la principale force politique du pays. Si un certain nombre de jeunes Frères musulmans continuent à participer aux mobilisations aux côtés des forces laïques, la direction s'est très clairement rangée du côté du blocage de la révolution : elle soutient actuellement sans équivoque le pouvoir militaire, dénonçant notamment les grèves, les revendications ouvrières et les manifestations. En vue des prochaines élections, les Frères musulmans viennent de conclure une alliance incluant notamment le Wafd, le parti historique de la bourgeoisie libérale.

Une brève histoire du syndicalisme en Egypte

Le premier syndicat égyptien a été fondé au Caire en 1900, suite à une grève des rouleurs de cigarettes. Des syndicats se sont ensuite formés, notamment parmi les cheminots et traminois du Caire et d'Alexandrie. Étant donné la mainmise européenne sur le pays, syndicalisme et mouvement nationaliste ont le plus souvent été étroitement liés.

Le syndicalisme n'a été explicitement légalisé qu'en 1942, mais sous un contrôle étroit de l'État. Les salarié-e-s et les syndicats ont activement participé aux mobilisations qui se sont succédé entre 1945 et 1952, notamment dans l'industrie textile.

En janvier 1952, un congrès de fondation d'une confédération était prévu. Il n'a pas pu se tenir suite au déclenchement d'une vague de répression ayant suivi le grand incendie du Caire.

L'année 1952 marque une rupture décisive dans l'histoire de l'Égypte. En juillet, les « officiers libres », sous la direction de Nasser renversent la monarchie à la solde des britanniques. Pour la première fois depuis 2 500 ans, l'Égypte est dirigée par des égyptiens. De nombreux/ses travailleurs/ses soutiennent avec enthousiasme le régime militaire qui promet l'indépendance et la justice sociale. La popularité de Nasser se renforce considérablement en 1956 avec la nationalisation du canal de Suez.

Le nouveau pouvoir prend effectivement dès 1952 une série de mesures favorables aux salarié-e-s. Mais simultanément, il interdit les grèves et condamne à mort des grévistes. Il n'est pas question pour lui de tolérer un mouvement syndical indépendant et militant : « les travailleurs n'ont pas à revendiquer, c'est nous qui décidons de donner » explique Nasser. Les syndicats ne sont considérés par lui que comme des forums dans lesquels les travailleurs/ses peuvent exprimer leurs opinions ainsi que des structures visant à stimuler la production et répartir des prestations sociales. Leur fonction n'est pas de permettre aux travailleurs/ses de s'organiser, mais de permettre à l'État de les encadrer.

C'est dans ce cadre que voit le jour, en 1957, la confédération syndicale EWF, à laquelle succède, en 1961, l'ETUF. Les dirigeant-e-s de ces centrales sont nommé-e-s par le gouvernement et sont souvent simultanément des cadres du parti au pouvoir. Ils et elles sont complètement intégré-e-s à l'appareil d'État : de 1962 à 1986, le président de l'ETUF était en même temps ministre du Travail ! **Les mobilisations se heurtent au syndicalisme officiel, véritable courroie de transmission du pouvoir.**

Toute structure syndicale était obligatoirement affiliée à l'ETUF, qui revendiquait en 2009 plus de 4,4 millions de membres. L'ETUF n'a jamais été conçue pour organiser les travailleurs/ses du privé. Elle a été mise en place à l'époque où toutes les entreprises de plus de 200 salarié-e-s étaient propriété d'État. Pour cette raison, la grande majorité des membres de l'ETUF appartient au secteur public ou aux administrations, et l'ETUF n'a jamais consacré des ressources importantes ou fait une priorité à l'organisation des salarié-e-s des entreprises privé-e-s.

Après la mort de Nasser en 1970, les droits sociaux concédés aux travailleurs/ses ont été progressivement remis en cause sous les présidences de Sadate et Moubarak, conformément à la politique néolibérale impulsée par le FMI et la Banque mondiale. Il en a résulté une succession de conflits sociaux.

Après avoir protesté contre certaines mesures, la direction de l'ETUF s'est rapidement rangée aux côtés du pouvoir. Deux millions de salarié/-e-s ont néanmoins pris part à 3 000 grèves, sit-in et manifestations depuis 1998. **La vague de grèves qui s'est amplifiée à partir de 2004 a été un élément essentiel expliquant la chute de Moubarak.** Trois luttes ont joué un rôle de premier plan :

- les travailleurs du textile de Mahalla en 2006 et 2007,
- les collecteurs d'impôts fonciers en 2007,
- l'usine de lin de Tanta en 2009.

Les tentatives de créer des réseaux syndicaux se multiplient dans cette période. Certaines ONG et plateformes informelles font un travail considérable avec des réunions, des formations, des rapports, des périodiques, comme par exemple :

- ⇒ le CTUWS, fondé en 1990 et animé par Kamal Abbas, un ancien ouvrier des aciéries chassé après la grande grève de 1989,
- ⇒ l'ECESR, créée en 2009 et animé par l'avocat Khaled Ali.

Voit aussi le jour, en 2000, le Comité de coordination pour les droits et libertés ouvrières et syndicales (CCTUWRL), coordination informelle réunissant chaque mois plusieurs dizaines de syndicalistes du Caire et de province, de sensibilités différentes, et qui cherche à faire émerger une voix autonome et combative. Les luttes ouvrières servent de toile de fond à l'implication d'une partie de la jeunesse : le nom même du Mouvement de jeunesse du 6 avril est né de la solidarité avec les grèves du textile de Mahalla qui ne se limitaient pas à des demandes catégorielles mais se confrontaient directement au syndicalisme officiel.

Deux syndicats indépendants finissent par arracher leur reconnaissance légale : en 2008, le syndicat des collecteurs d'impôts fonciers et, en 2010, celui des techniciens de la Santé.

En janvier 2011, parallèlement aux luttes impulsées par la jeunesse, le pays connaît une vague impressionnante de grèves et de protestations des travailleurs/ses. Au départ, les motifs de ces mobilisations sont souvent économiques avec des questions de salaires, de primes, de contrats de travail pour les précaires... Mais très vite, la question de la liberté syndicale et la dénonciation du syndicalisme officiel pointent.

Depuis la chute de Moubarak les autorités militaires ont essayé, à de multiples reprises, de mettre un terme aux luttes, avec le soutien actif des Frères musulmans. Elles dénoncent les revendications des travailleurs/ses comme « corporatistes » et contraires aux intérêts du pays. Le Conseil supérieur des forces armées utilise les media pour tenter de convaincre l'opinion publique que la poursuite de grèves et de protestations représente un danger pour la « transition démocratique ».

Les autorités tentent d'interdire les grèves et les réunions de travailleurs/ses. Le pouvoir a mis en place, le 23 mars 2011, une législation criminalisant la grève : elle permet d'infliger, pour incitation à la grève, un an de prison ainsi qu'une amende équivalant à 6 ans de salaire. Des travailleurs/ses en lutte sont également traduits devant les tribunaux militaires en application de la loi antiterroriste. Mais les mobilisations continuent, car pour les travailleurs/ses en lutte, les revendications font partie intégrante de la révolution.

Union syndicale Solidaires
144 boulevard de la Villette 75019 Paris
Téléphone : (33) 1 58 39 30 20 Télécopie : (33) 1 43 47 42 14
contact@solidaires.org - www.solidaires.org

Afrique du Nord et Moyen-Orient : le vent de la liberté souffle fort

En janvier, le peuple tunisien a mis un terme à dix décennies de dictature, puis a fait l'Égypte, mais c'est aussi en Algérie, au Libye, au Maroc, au Iran, au Yémen, au Bahreïn, en Syrie, en Jordanie... que les peuples voient leurs droits fondamentaux, les exploités, s'organisent sur leur dos, tout en organisant

Des peuples opprimés sous le regard complice des puissances

De tels régimes se sont maintenus au pouvoir des dizaines d'années, voire un moment où ne soient remis en cause par la communauté internationale, en particulier les États-Unis. Au contraire, ces derniers assuraient la main sur le cœur que ces peuples d'état étant pressés comme des « remparts contre l'islamisme ». La réalité est occidentale ont permis le maintien au pouvoir de ces dictateurs uniquement par géopolitique.

Le gouvernement occidental de nos jours... Le régime de Kadhafi installé de la main française pour le Libyen... Qui est responsable de l'exploitation du pétrole et pour le contrôle de certains pays (Iran, Irak et Palestine) dans la région du Moyen-Orient.

De la révolte à la révolution sociale...

Les victoires d'aujourd'hui ne viennent pas de rien, elles sont le fruit des luttes des syndicalistes, des travailleurs/ses qui s'organisent de manière autonome; les réseaux d'Internet de Facebook, mais l'organisation collective des travailleurs/ses, construite répression et grâce aux soutiens internationaux est un élément déterminant ; ainsi :

- en Tunisie, la révolte ouvrière du bassin minier de Gafsa en 2008, pour la revalorisation des salaires et l'amélioration des conditions de travail a été un tournant décisif. Les réseaux de résistance construits durant des années par de nombreux/ses syndicalistes de l'UGTT ont été au cœur des semaines historiques de janvier 2011. Ces militant-es ont montré que le syndicalisme, ce n'était pas la direction de l'UGTT totalement asservie au pouvoir depuis des années!
- en Égypte, grèves et manifestations se sont succédées depuis une dizaine d'années ont été créés et ont mené des luttes victorieuses.

En Algérie, des syndicats autonomes agissent au quotidien contre la corruption et l'impunité de plein fouet les travailleurs/ses. Les combats livrés par tous ces syndicalistes et malgré la répression extrêmement violente, ont laissé une empreinte indélébile. Ils ont fini par convaincre les peuples de ces pays, excédés par l'absence des inégalités sociales, de se soulever et de mener leurs luttes pour la justice.

La lutte continue

Malgré la chute de Ben Ali et de Moubarak, les gouvernements dits « de transition » comptent encore dans leur rang des bourreaux d'hier... Alors, la lutte continue en Tunisie et en Égypte ; la population refuse de se voir confisquer sa révolution, manifeste pour que soit appliquée ses revendications légitimes pour un véritable changement social et démocratique. La pression de la rue permet de gagner à résister, malgré les arrestations et les menaces, malgré une répression sanglante (comme en Libye, plus de 2000 morts). Rien ni personne ne pourra les empêcher d'aller au bout de leur lutte pour leurs droits et pour la démocratie.

L'Union Syndicale Solidaires salue le courageux combat de tous les syndicalistes et militant-es des droits de l'homme qui ont pris et prennent encore une part active dans ces luttes. Elle apporte son soutien et sa solidarité aux peuples dans leur combat pour la justice, l'égalité sociale et la liberté.

Extrait d'un appel national signé par l'Union syndicale Solidaires

... La situation s'aggrave de jour en jour en Libye et à ses frontières. En Tunisie, où afflue des dizaines de milliers de réfugiés, le dispositif est saturé, malgré les efforts déployés par les autorités locales. L'Europe ne peut pas continuer à faire comme si elle n'était pas concernée par le sort des dizaines ou centaines de milliers de personnes qui ont besoin de protection dans les pays actuellement instables, ni par celles des migrant-es, originaires de divers autres pays arabes, africains, asiatiques, qui y résident. Il n'y a pas si longtemps, l'Europe se targuait de déployer « une politique euro-méditerranéenne ». Cette attitude nous elle-même volé en éclat, au moment même où plusieurs des nations post-industrielles de cette « Euro-Méditerranée » sont en voie de devenir des démocraties ?

Nous en appelons solennellement à tous les gouvernements européens, aux instances de l'UE, à tous les partis politiques pour que soient prises, en concertation avec les partenaires du porteur méditerranéen, les mesures qui s'imposent d'urgence :

- mettre à disposition des avions pour permettre le rapatriement non seulement des nationaux des pays européens mais de tous ceux qui peuvent et veulent rentrer dans leur pays, tels les Égyptiens qui sont actuellement en Tunisie ;
- permettre l'évacuation par air ou par mer, à partir des portions de territoire libyen qui ne sont plus aux mains de Kadhafi, des étrangers bloqués en Libye et dont leurs gouvernements sont dans l'incapacité de les évacuer ;
- prévoir l'accueil, sur le territoire européen, des réfugiés qui ne peuvent rentrer dans leurs pays ;
- mettre en œuvre sans plus attendre le dispositif permettant d'accroître la protection temporaire à tous ceux qui, dans la situation d'urgence où nous sommes, peuvent légitimement s'en prévaloir ;
- mettre un terme aux patrouilles qui empêchent l'arrivée des réfugiés par mer ;

Il faut cesser de soutenir la peur des populations européennes en brandissant systématiquement le spectre de l'« invasion ». Il faut cesser de considérer comme une priorité d'empêcher l'émigration en provenance de territoires instables. Nous refusons cet égoïsme égoïste. Nous voulons une Europe de la solidarité et de l'accueil.

Le cadre légal dans lequel s'inscrit actuellement l'action syndicale est transitoire. Une nouvelle loi syndicale devrait voir le jour à l'automne 2011. « Le nouveau ministre du Travail connaît bien les conventions en vigueur au plan international : il a en effet travaillé au Bureau international du travail. Il est possible de parvenir à un accord avec lui en ce qui concerne le respect des libertés syndicales » explique l'avocat-militant Khaled Ali. L'ancienne centrale (ETUF) n'a pas été dissoute, mais son ancien secrétaire général est en prison et ses avoirs ont été gelés.

Dans l'immédiat, plus aucun obstacle légal n'existe à la création de syndicats indépendants : dès qu'un dossier de reconnaissance est déposé auprès du ministère, le nouveau syndicat peut commencer à fonctionner sans attendre la réponse officielle.

Retour sur la montée du syndicalisme autonome

Ce texte date de **janvier 2010**. Il s'agit de propos recueillis auprès de Kamal Abu Aita, président du Syndicat général indépendant des travailleurs des impôts fonciers (IGURW) et de Kamal Abbas de l'association CTUWS, lors de la 5^e rencontre du réseau euro-méditerranéen qui s'est tenue à Marseille le 23 janvier 2010. Il permet de voir que les mouvements sociaux n'ont pas débuté il y a quelques semaines, que ce qui se passe aujourd'hui est le fruit d'un long travail militant et de masse, et que le syndicalisme a joué un rôle important.

Le développement des grèves

En décembre 2006 commence, à Mahalla, une grève suivie par 24 000 travailleurs à l'entreprise textile publique de Mahalla al Kubra, et plusieurs autres milliers dans différentes autres usines textiles publiques. Les revendications concernent principalement les salaires. Ce mouvement est la première d'une nouvelle série de grèves dans toute l'Égypte, portant essentiellement sur les questions de salaire et de couverture sociale. On assiste en ce moment à une métamorphose au sein du monde du travail : ce ne sont plus seulement les revendications matérielles qui sont mises en avant, mais également les droits politiques et sociaux. Une des luttes primordiales concerne la privatisation du secteur public, où travaille la majorité des salariés du segment filature de la filière textile. Ces privatisations entraînent des vagues massives de licenciements et d'attaques sur le droit de grève. Par exemple, une des plus importantes usines de textile a été privatisée récemment. Les salariés ont déclenché une grève, la répression s'est abattue sur eux et certains des leaders du mouvement se sont retrouvés à la porte. Dans deux usines privées, l'autogestion est en discussion comme alternative à la fuite pure et simple des patrons. C'est un moment de vérité où les travailleurs en grève manifestent leur désaccord avec le syndicat officiel qui ne participe pas à ces luttes. C'est dans ce contexte que se situent les tentatives de créer des syndicats autonomes.

La grève des impôts fonciers

Kamal Abu Aita, l'actuel Président du syndicat autonome, a été membre pendant 25 ans du syndicat officiel des impôts fonciers, dont il était devenu le secrétaire général. Lorsque le syndicat présentait des revendications, il devait faire face à l'hostilité de la direction de la confédération. Des travailleurs ont donné leur démission du syndicat, mais cela leur a été refusé¹. **En 2007, 50 000 des 55 000 fonctionnaires des impôts fonciers signent une pétition pour créer leur propre syndicat et se mettent en grève, sur tout le territoire.** Rattachés aux Gouvernorats² (« Régions »), ils exigent notamment l'alignement de leurs rémunérations sur les autres fonctionnaires des Finances, qui eux, sont rattachés à l'Etat central. La centrale syndicale officielle s'oppose à la grève et joue le rôle d'interlocuteur auprès des grévistes à la place de l'Etat. Face à cela, un comité de grève est créé dans chacune des 29 provinces et un comité national de grève est mis sur pied. La grève a commencé localement par le refus d'enregistrer les déclarations fiscales des citoyens. En septembre 2007, un sit-in est organisé devant le Ministère des Finances, ce qui est absolument interdit en Egypte. Suit une manifestation de 24 km entre le Ministère et le Conseil du gouvernement. Elle se poursuit par un sit-in de 48 h, avec l'exigence d'être reçus par le Ministre des finances qui est souvent en voyage à l'étranger. Un sit-in de 48 heures est également organisé devant le siège du syndicat officiel. Le pouvoir ne donnant toujours pas de réponse, un nouveau sit-in a lieu 15 jours plus tard devant le Conseil du gouvernement avec 13 000 participants. C'est un véritable événement pour ce régime policier. Une grève illimitée commence alors, elle durera 11 jours. Pendant cette période les rues sont bloquées jour et nuit



¹ Une cotisation syndicale obligatoire est prélevée automatiquement sur la paye de chaque salarié. Pour faire cesser ce versement, il faut faire une demande de démission du syndicat. Tant que la direction du syndicat n'accepte pas celle-ci, le prélèvement d'office continue.

² L'Égypte est divisée administrativement en 26 gouvernorats. Dans le cadre de la décentralisation, les recettes des impôts fonciers et leurs employés ont été affectés au budget des gouvernorats. Leurs salaires étaient inférieurs à ceux des employés des impôts sur le revenu, rattachés au ministère des finances.

par un sit-in devant le Conseil du gouvernement. Il s'agit d'un point névralgique : le Conseil est près de l'ambassade américaine. Les participant-e-s proviennent de toutes les provinces. Certain(e)s ont parcouru plus de 1 200 km pour venir. On y retrouve sur un pied d'égalité des hommes et des femmes, appartenant à différentes religions et de toutes les tendances politiques.

Au 7^{ème} jour, le Ministre des finances accepte de recevoir une délégation, mais exige la levée du sit-in avant tout dialogue. La délégation répond que c'est aux grévistes de décider, et un vote à ce sujet est organisé dans la rue. Une seule personne vote pour la levée du sit-in, et celui-ci continue. Le Ministre, qui a précédemment travaillé au FMI, essaye alors de contourner le problème en prétendant que le pouvoir égyptien ne pouvait rien faire, que le problème était international, etc. Le 11^{ème} jour, il finit par donner son accord de principe sur les revendications, les grévistes exigent une conférence de presse avec déclaration publique du ministre. **Ils obtiendront finalement une hausse d'environ 300% de leurs salaires** et leur rattachement au Ministère des finances et non plus aux Gouvernorats.

La création du syndicat indépendant des impôts fonciers

Dès la fin de la grève, le comité national de grève, où sont représentés les comités de grève de tous les Gouvernorats, décide de constituer un nouveau syndicat national. Celui-ci est « un bébé dont la mère est la grève ».

- Ce syndicat est indépendant des institutions syndicales pro-gouvernementales.
- Les adhésions y sont libres, contrairement aux syndicats officiels.
- Les instances sont élues et mandatées démocratiquement, les mandats émanent d'abord des sections locales.
- Il y a aussi des règles pour le renouvellement des représentants, ce qui n'existe pas dans les autres syndicats.

En avril 2009, le gouvernement finit par reconnaître le nouveau syndicat. Celui-ci compte aujourd'hui 40 000 membres parmi les 43 000 salariés actuels des impôts fonciers³. L'exemple des impôts a fait tâche d'huile : en décembre 2008, par exemple, 15 000 adhérents de l'Ordre des journalistes manifestent pour une revalorisation de leur salaire et obtiennent satisfaction. Près de 2 millions de retraités sont prêts à s'organiser dans un cadre syndical indépendant, il en va de même dans le secteur de l'éducation et des transports en commun.

La politique répressive du pouvoir

Comme en Algérie, il crée des syndicats clones, c'est-à-dire des structures se proclamant également « syndicats indépendants », mais qui sont en réalité à la solde du pouvoir. Ces « syndicats » ont pour but de créer la confusion et discréditer le véritable syndicalisme indépendant : le pouvoir a même fait adhérer à un syndicat clone des travailleurs/ses n'appartenant pas au secteur concerné ! Le pouvoir s'est aussi servi des médias pour dénigrer le nouveau syndicat des impôts fonciers, en expliquant qu'il ne renforçait pas la classe ouvrière, mais au contraire la divisait. Le harcèlement de la part de leur hiérarchie est incessant. Les pressions policières sont aussi multiples (surveillance permanente, contrôles, convocations dans les commissariats...). Le pouvoir a de plus refusé au syndicat l'ouverture d'un compte bancaire.

L'action du CTUWS

Le syndicat égyptien des impôts fonciers a été, dès le début, soutenu par le CTUWS⁴ (Center for Trade Union & Workers Services) dont on peut traduire le nom par « Centre de support au syndicalisme et aux travailleurs ». Cette association indépendante, créée en 1990, fournit aide, services juridiques et logistique aux militants ouvriers⁵. C'est grâce au CTUWS que les autonomes des impôts ont pu constituer et déposer les statuts du syndicat. Le CTUWS aide aussi les tentatives de constitution d'autres syndicats autonomes dans de nombreux autres secteurs, comme en ce moment dans celui de la presse.

La nécessaire solidarité internationale (*rappel : ce texte date de janvier 2010*)

Avant la rencontre de Marseille, les seuls contacts internationaux du syndicat des impôts fonciers étaient les syndicats autonomes algériens⁶ ainsi que l'Internationale des services publics (ISP)⁷ à laquelle le nouveau syndicat a adhéré. La solidarité internationale que demandent les autonomes des impôts n'est pas d'ordre financier. Ils ont par contre besoin d'une pression sur le gouvernement égyptien pour qu'il cesse son action contre les syndicalistes indépendants, afin que ceux-ci puissent se développer. Les autonomes ont également des besoins dans le domaine de la formation syndicale.

³ Un certain nombre continuent à être formellement membres du syndicat officiel dans la mesure où celui-ci a refusé leur démission !

⁴ <http://ctuws.jeeran.com>

⁵ Kamal Abbas, le Président du CTUWS, avait été un des leaders d'une grève dans la sidérurgie à la fin des années 1980.

⁶ Revue internationale de Solidaires n°2 <http://pagesperso-orange.fr/orta/solidint/algerie/algerie.html>

⁷ www.world-psi.org/Content/NavigationMenu/French/A_propos_de_l_ISP/A_propos_de_IISP.htm

Les organisations politiques liées aux mouvements sociaux

Du temps de Moubarak existaient au sein du monde du travail et de la jeunesse plusieurs courants politiques :

- L'opposition légale respectueuse, essentiellement représentée par la direction du Tagammu.
 - Le Parti communiste, impliqué dans le Tagammu jusqu'à la révolution
 - Des réseaux militants issus de différents courants de la tradition communiste
 - Un courant trotskyste, né dans les années 1990, et dont la façade légale était le Centre d'études socialistes. Il est représenté depuis 2010 par deux organisations différentes (les « Socialistes révolutionnaires » et « Tagdid »), issues du courant international dont le SWP britannique est la principale organisation.
 - Des jeunes, dont une partie seulement se reconnaissait dans les organisations politiques existantes.
- Tagammu a eu jusqu'à plusieurs dizaines de milliers de membres sous l'ancien régime et en aurait toujours des milliers. En février 2011, l'effectif total des autres organisations ne dépassait pas le millier de membres.

Tagammu (en français : Rassemblement)

Sous l'ancien régime, le Tagammu était un parti légal disposant de quelques sièges au Parlement, d'un journal (*al Ahâlî*), de locaux, de permanents, etc. Certain-e-s militant-e-s étaient à la fois membres de la direction de Tagammu et de la direction de l'ETUF (la centrale syndicale officielle sous la dictature). Le parti Tagammu était très complaisant envers Moubarak : son président avait même déclaré que la chute de celui-ci serait négative. Cette attitude a entraîné le départ sur la gauche de militant-e-s refusant de telles compromissions.

Parti communiste égyptien

Sous Moubarak, le PC était dans la clandestinité. Il était simultanément impliqué dans le parti légal Tagammu. Le PC, comptait un certain nombre de militants syndicalistes, comme par exemple à Mahallah dans la plus grande usine textile du pays. Il était également présent dans les universités.

Parti socialiste égyptien

Ce parti a vu le jour après le départ de Moubarak. Il a été fondé par des militant-e-s issu-e-s de différents courants de la gauche marxiste. Le PS est peu présent dans la jeunesse. Il a par contre une influence au niveau syndical par le biais de militant-e-s participant depuis les années 1990 à diverses structures militantes, dont le Comité de coordination qui réunit mensuellement de façon informelle des militant-e-s syndicaux combattifs.

Socialistes Révolutionnaires

Ce groupe est sorti de la clandestinité en 2011. Sa priorité est d'organiser politiquement des travailleurs/ses, même lorsque ces dernier-e-s ne se reconnaissent pas nécessairement dans l'ensemble de ses orientations. Il a fondé à cet effet, le 25 février 2011, le Parti ouvrier démocratique, au sein duquel les Socialistes révolutionnaires sont le seul courant politique organisé.

Tagdid (en français : Renouveau socialiste)

Ce groupe, également clandestin sous Moubarak, est né en 2010 d'une scission des Socialistes révolutionnaires. Il intervient parmi les travailleurs/ses, ainsi qu'au sein des différents mouvements sociaux, à commencer par celui de la jeunesse. Il a joué un rôle important dans la révolution de janvier-février 2011. Renouveau considère que la construction d'un parti large passe par un regroupement préalable de plusieurs courants politiques (voir plus loin).

Tahalouf (en français : Parti de l'Alliance Populaire)

Ce parti a été créé le 26 janvier 2011 à l'initiative de Renouveau socialiste, de militant-e-s ayant rompu sur la gauche avec le Tagammu, ainsi que d'intellectuel-le-s, de militant-e-s syndicalistes, associatifs, et/ou ayant appartenu par le passé à diverses organisations de gauche. Même s'ils/elles ne s'impliquent pas vraiment dans ce parti, les Socialistes révolutionnaires ont néanmoins un représentant dans sa direction.

Front des forces socialistes

Constitué le mardi 10 mai 2011, il ne s'agit pas d'une organisation mais d'une coordination entre l'ensemble des partis pouvant être véritablement être considérés comme étant de gauche (donc à l'exception de Tagammu) :

- ❖ le Parti socialiste égyptien,
- ❖ l'Alliance populaire socialiste (dont Renouveau socialiste),
- ❖ le Parti communiste égyptien,
- ❖ les Socialistes révolutionnaires (et le Parti ouvrier démocratique).

Le mouvement ouvrier dans la révolution égyptienne

Entretien avec Fatma Ramadan, inspectrice du travail à Guiza, dans l'agglomération du Caire. Elle est fortement impliquée depuis longtemps dans les structures parallèles à la centrale syndicale officielle, comme par exemple le CCTUWRL (Comité de coordination pour les libertés syndicales et les droits des travailleurs/ses). Propos recueillis au Caire le 31 mai 2011.

Quelle analyse fais-tu de la révolution ?

Deux analyses différentes sont habituellement faites de la révolution égyptienne : l'une, majoritaire, est de la décrire comme une révolution de la jeunesse, reposant sur Facebook et Internet ; ceux qui partagent ce point de vue demandent ironiquement : « où est la classe ouvrière » ? L'autre, minoritaire mais très présente au sein de la gauche radicale, donne un rôle essentiel à la classe ouvrière. Elle estime que la classe ouvrière a un potentiel énorme et qu'elle est capable de transformer la révolution actuelle en révolution sociale.

Mon analyse est plus nuancée. **Le processus révolutionnaire n'a pas commencé le 25 janvier. C'est le résultat d'une longue histoire de luttes incluant la campagne de soutien à la deuxième Intifada en Palestine, la campagne contre la guerre en Irak.** Cela a débouché sur une confrontation avec le pouvoir de Moubarak et l'opposition à la passation de pouvoir à son fils. Dans ce contexte de montée des luttes, **un saut qualitatif a été franchi avec la grève du textile à Mahallah (2006) puis celle des collecteurs d'impôts fonciers (2007).** Ces grèves, qui ont eu lieu malgré la répression par le patronat, l'Etat et la centrale syndicale officielle (ETUF), ont été le prélude de la révolution actuelle. Ce processus révolutionnaire, qui a une longue histoire, avait donc une composante ouvrière. Mais celle-ci s'intégrait dans un mouvement plus large incluant la lutte contre la politique néolibérale et une dimension internationale. Il est pour moi artificiel de vouloir séparer ces différents aspects.

Les manifestations sur la place Tahrir ne réclamaient pas seulement la chute de la dictature, mais elles comportaient également un aspect social. C'était également vrai à Mahallah, Suez ou Alexandrie. Mais cette classe ouvrière s'est mobilisée jusqu'à présent essentiellement en tant qu'individus et pas collectivement en tant que classe. Il est vrai que pendant la dernière semaine où Moubarak était au pouvoir, les sit-in de travailleurs/ses ont joué un rôle décisif, mais le mouvement ne s'est pas généralisé. Il n'existait pas d'organe pouvant unifier le mouvement. Les grèves sont restées éparpillées et il n'y a pas eu d'expression collective de la classe ouvrière. Une grève générale était en préparation, mais pour l'empêcher, l'armée de façon intelligente a transformé Moubarak en bouc émissaire. Pour toutes ces raisons, la question de l'organisation est pour moi centrale.

Comment vois-tu la situation actuelle ?

Un vieux militant - Fath Allah Mahrous du Parti socialiste Egyptien - aime à dire que nous sommes dans une situation de double pouvoir, avec d'un côté la rue, et de l'autre l'armée. Pour moi, il faut y ajouter un élément : l'organisation de la classe ouvrière. Et il est nécessaire de se focaliser sur cet aspect.

Dans cette situation de double pouvoir limité, il est clair que le Conseil supérieur des forces armées (CSFA) est en alliance avec des éléments issus de l'ancien régime, diverses forces conservatrices, dont les libéraux. Ils agissent énergiquement pour affaiblir l'aspect social de la révolution, par :

- ⇒ une campagne médiatique et idéologique,
- ⇒ la répression juridique (arrestations, procès, convocation de civils devant des tribunaux militaires...),
- ⇒ des lois imposées d'en haut, sans aucune consultation (criminalisation des grèves, entraves à la légalisation de partis, loi électorale restrictive...).

Il est possible que l'armée envisage d'agir comme elle l'avait fait dans les années 1950 : donner satisfaction à certaines revendications sociales ; et en contrepartie, limiter les libertés, y compris le droit de grève, voire se lancer dans une répression généralisée des libertés. Mais nous sommes dans une situation différente, car la révolution actuelle est un processus par en bas, contrairement aux années 1950. Un danger énorme existe, dont le mouvement ouvrier doit être conscient : la volonté de l'isoler du reste du mouvement social. Face à cela, les militant-e-s syndicaux doivent avoir une vision plus large que la seule lutte sur les revendications immédiates des travailleurs/ses.